



**PRÉFET
DE MAINE-ET-LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat Général Commun
Service accueil, bâtiments et cadre de vie
Bureau de l'accueil
Section courrier

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

N° 22 du 11 mars 2022

Le contenu du recueil peut être consulté, conformément au sommaire, en préfecture (site Saint-Aubin – bureau documentation), en sous-préfecture ainsi que sur le site internet de la préfecture www.maine-et-loire.gouv.fr rubrique : Publications/RAA

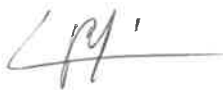
Pour accéder aux annexes non publiées, il convient de contacter le service sous lequel l'acte a été publié ou de consulter l'adresse internet indiquée dans la décision.

CERTIFICAT D’AFFICHAGE ET DE DIFFUSION

Le Préfet de Maine-et-Loire certifie que :

Le sommaire du recueil des actes administratifs de la préfecture du 11 mars 2022 a été affiché ce jour ; le texte intégral a été mis en ligne ce jour sur le site internet de la préfecture : www.maine-et-loire.gouv.fr. rubrique : Publications/RAA.

A Angers, le 11 mars 2022
Pour le Préfet et par délégation,
Pour la directrice,



Laurence BOISARD

Le contenu du recueil peut être consulté, conformément au sommaire, en préfecture (site Saint-Aubin – bureau documentation), en sous-préfecture ainsi que sur le site internet de la préfecture www.maine-et-loire.gouv.fr rubrique Publications/RAA.

Pour accéder aux annexes non publiées, il convient de contacter le service sous lequel l'acte a été publié ou de consulter l'adresse internet indiquée dans la décision.

Recueil des Actes Administratifs n° 22 du 11 mars 2022

SOMMAIRE

I - ARRÊTÉS

PRÉFECTURE

Direction de la réglementation et des collectivités locales

- Arrêté DRCL-BRE n°2022-23 du 11 mars 2022 actualisant la composition des commissions de contrôle des listes électorales – arrondissement d'Angers

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES

- Arrêté DDT-SST-SEEB-pêche n°2022-9 du 8 mars 2022 classant les plans d'eau en seconde catégorie piscicole – parc André Delibes à Verrières-en-Anjou

- Arrêté DDT-SST-SEEB-pêche n°2022-10 du 8 mars 2022 classant le plan d'eau en seconde catégorie piscicole – étang du gland à Beaulieu-sur-Layon

- Arrêté DDT-SST-SEEB-pêche n°2022-11 du 8 mars 2022 classant le plan d'eau en seconde catégorie piscicole – étang la sablière au May-sur-Evre

- Arrêté DDT-SEA-FAC n°2022-1 du 10 mars 2022 attribuant une aide financière à la filière porcine

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE L'EMPLOI, DU TRAVAIL ET DES SOLIDARITÉS

- Arrêté DDETS-Dir n°2022-2 du 7 mars 2022 actualisant la composition du comité technique de la DDETS

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES

- Arrêté DDFIP n°2022-10 du 8 mars 2022 informant des horaires d'ouverture au public de ses services

II - AUTRES

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES

- décision DDFIP n°2022-8 du 8 mars 2022 portant délégation de signature générales et spéciales

- liste n°2022-9 récapitulant délégation de signature en matière de contentieux et gracieux fiscal à compter du 17 mars

I - ARRÊTÉS



**Arrêté DRCL/BRE N°2022-23
modificatif n°8**

Nomination des membres des commissions de contrôle
chargés de la régularité des listes électorales dans
les communes de l'arrondissement d'Angers

Le préfet de Maine-et-Loire
Chevalier de la Légion d'honneur,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite,

Vu le code électoral, notamment ses articles L. 19 et R. 7 à R. 11 ;

Vu l'arrêté préfectoral DRCL/BRE 2020 n°1067 du 10 décembre 2020 modifié portant nomination des membres des commissions de contrôle chargées de la régularité des listes électorales dans les communes de l'arrondissement d'Angers ;

Vu les changements intervenus dans la désignation des membres des commissions de contrôle des listes électorales de plusieurs communes ;

Vu les propositions des maires des communes concernées et les désignations des représentants par le président du tribunal judiciaire d'Angers ;

Considérant qu'il convient de nommer, dans chaque commune, les membres de commissions de contrôle chargées de la régularité des listes électorales pour une durée de trois ans et après chaque renouvellement intégral du conseil municipal ;

Sur proposition de la secrétaire générale de la préfecture,

ARRÊTE

Article 1^{er} – L'article 1 de l'arrêté préfectoral DRCL/BRE 2020 n°1067 du 10 décembre 2020, est modifié comme suit :

Les personnes dont les noms figurent dans le tableau annexé au présent arrêté sont désignées membres des commissions de contrôle des listes électorales des communes de l'arrondissement d'Angers.

Article 2 – La secrétaire générale de la préfecture et les maires des communes concernées sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Fait à Angers, le **11 MARS 2022**

Pour le Préfet et par délégation,
La Secrétaire générale de la Préfecture


Magali DAVÉRON

ANNEXE A L'ARRETE PORTANT COMPOSITION DES COMMISSIONS DE CONTROLE DANS LES COMMUNES DE
L'ARRONDISSEMENT D'ANGERS

Code Com	Communes de l'arrondissement d'ANGERS	Nom – Prénom du titulaire	Nom – Prénom du suppléant
007	ANGERS :		
	<i>Conseiller municipal de la 1^{ère} liste :</i>	LAINÉ Grégoire	LEMIERRE Marie-Isabelle
	<i>Conseiller municipal de la 1^{ère} liste :</i>	BOUCHER William	DAGUIN Claudette
	<i>Conseiller municipal de la 1^{ère} liste :</i>	STEIN Christine	AUDIGANE Nicolas
	<i>Conseiller municipal de la 2^e liste :</i>	LEFLOCH Stéphane	GOUA Bruno
	<i>Conseiller municipal de la 3^e liste :</i>	SAEIDI Arash	FOUCHER-MAILLARD Sophie
012	AUBIGNE-SUR-LAYON :		
	<i>Conseiller municipal</i>	ROBÉ Mauricette	
	<i>Délégué de l'administration</i>	HALLAIRE Elisabeth	
	<i>Délégué du Tribunal judiciaire</i>	FALLEMPIN Anne-Marie	
015	AVRILLE :		
	<i>Conseiller municipal de la 1^{ère} liste :</i>	DELETRE Alain	VIAUD Laurent
	<i>Conseiller municipal de la 1^{ère} liste :</i>	TROCHUT Céline	BAILLIF APPLINCOURT Sophie
	<i>Conseiller municipal de la 1^{ère} liste :</i>	FOUCAULT Michel	FOGANG Louis
	<i>Conseiller municipal de la 2^e liste :</i>	LEMOINE-MAULNY Estelle	VARLIN François
	<i>Conseiller municipal de la 3^e liste :</i>	CHAILLEU CESBRON Catherine	VANBREMEERSCH Augustin
017	BARACE :		
	<i>Conseiller municipal</i>	FROGET Joël	
	<i>Délégué de l'administration</i>	RICHARD Jean-Baptiste	
	<i>Délégué du Tribunal judiciaire</i>	LE GOUIC Elisabeth	
020	BEAUCOUZE :		
	<i>Conseiller municipal de la 1^{ère} liste :</i>	PLONQUET Michel	ROUSSET-TAVEAU Daniel
	<i>Conseiller municipal de la 1^{ère} liste :</i>	CHEVET Jordan	HAGI SULEIMAN ISSA Ibrahim
	<i>Conseiller municipal de la 1^{ère} liste :</i>	ROBIN Manuella	ROUDAUT Arnaud

ANNEXE A L'ARRETE PORTANT COMPOSITION DES COMMISSIONS DE CONTROLE DANS LES COMMUNES DE
L'ARRONDISSEMENT D'ANGERS

	<i>Conseiller municipal de la 2^e liste :</i>	BLON Nadège	TONNELIER Franck
	<i>Conseiller municipal de la 2^e liste :</i>	PIERROT Marc	
022	BEAULIEU-SUR-LAYON :		
	<i>Conseiller municipal</i>	ROBIN Mickaël	
	<i>Délégué de l'administration</i>	POIRRIER Henri	
	<i>Délégué du Tribunal judiciaire</i>	THOMAS François	
028	BEHUARD :		
	<i>Conseiller municipal</i>	BERRUT Brigitte	VINCENT Hervé
	<i>Délégué de l'administration</i>	BODY Michel	GARREAU Eric
	<i>Délégué du Tribunal judiciaire</i>	DUVIGNON Jean-Luc	
345	BELLEVIGNE-EN-LAYON :		
	<i>Conseiller municipal</i>	FONTENEAU Jean-Jacques	BLATIER Marie
	<i>Délégué de l'administration</i>	NOYER Sandrine	
	<i>Délégué du Tribunal judiciaire</i>	TESNIER Odile	
029	BLAISON SAINT-SULPICE :		
	<i>Conseiller municipal</i>	CHEVILLARD Marie-Madeleine	
	<i>Délégué de l'administration</i>	DIARD Jacqueline	
	<i>Délégué du Tribunal judiciaire</i>	LEGAGNEUX Marie-Madeleine	
035	BOUCHEMAINE :		
	<i>Conseiller municipal de la 1^{ère} liste :</i>	BUTTLER Erich	
	<i>Conseiller municipal de la 1^{ère} liste :</i>	LHÉRIAU Edith	
	<i>Conseiller municipal de la 1^{ère} liste :</i>	LEIBER Denis	
	<i>Conseiller municipal de la 2^e liste :</i>	KIRSTEN Jean-Luc	
	<i>Conseiller municipal de la 2^e liste :</i>	RETAILLEAU Brigitte	
048	BRIOLLAY :		
	<i>Conseiller municipal de la 1^{ère} liste :</i>	LEBLOND Bernard	DESCHAMPS Catherine

ANNEXE A L'ARRETE PORTANT COMPOSITION DES COMMISSIONS DE CONTROLE DANS LES COMMUNES DE
L'ARRONDISSEMENT D'ANGERS

	<i>Conseiller municipal de la 1^{ère} liste :</i>	BOUCHER Danièle	MENUAU Sophie
	<i>Conseiller municipal de la 1^{ère} liste :</i>	BOUCHARD Dominique	GLETTY Hélène
	<i>Conseiller municipal de la 2^e liste :</i>	LESCOUARC'H Reynald	ROULLAND Frédérique
	<i>Conseiller municipal de la 2^e liste :</i>	MAURY Frédérique	PORTET Hervéline
050	BRISSAC-LOIRE-AUBANCE :		
	<i>Conseiller municipal</i>	DROUET Ghislaine	
	<i>Délégué de l'administration</i>	MARSAULT Bernadette	
	<i>Délégué du Tribunal judiciaire</i>	POMMEAU Claude	
055	CANTENAY-EPINARD :		
	<i>Conseiller municipal</i>	RIVIERE Cécile	
	<i>Délégué de l'administration</i>	BOURGETEAU Daniel	
	<i>Délégué du Tribunal judiciaire</i>	GELINEAU Marcel	
063	CHALONNES-SUR-LOIRE :		
	<i>Conseiller municipal de la 1^{ère} liste :</i>	SANCEREAU Jean-Claude	Anne HUMBERT
	<i>Conseiller municipal de la 1^{ère} liste :</i>	RICHOUX Martine	Jacqueline POIRIER
	<i>Conseiller municipal de la 1^{ère} liste :</i>	GITEAU Philippe	Annie GOÛRDON
	<i>Conseiller municipal de la 2^e liste :</i>	DUPONT Stella	AVANNIER Maud
	<i>Conseiller municipal de la 2^e liste :</i>	UZUREAU Anne	Véronique ONILLON
068	CHAMPTOCE-SUR-LOIRE :		
	<i>Conseiller municipal</i>	SOUYRI Françoise	PAVY Françoise
	<i>Délégué de l'administration</i>	COLAS Claude	GUILLOUX Gisèle
	<i>Délégué du Tribunal judiciaire</i>	CASTELLIER Bernard	GUILLOUX Gisèle
076	CHAPELLE-SAINT-LAUD (LA) :		
	<i>Conseiller municipal</i>	GRUNHUT Jean-Claude	CHEVALIER Eric
	<i>Délégué de l'administration</i>	ESNAU René	
	<i>Délégué du Tribunal judiciaire</i>	LEBRETON Marie-Thérèse	

ANNEXE A L'ARRETE PORTANT COMPOSITION DES COMMISSIONS DE CONTROLE DANS LES COMMUNES DE L'ARRONDISSEMENT D'ANGERS

082	CHAUDEFONDS-SUR-LAYON :		
	<i>Conseiller municipal</i>	PICHERIT Daniel	
	<i>Délégué de l'administration</i>	JURET Claudine	
	<i>Délégué du Tribunal judiciaire</i>	PIFFARD Jean	
090	CHEFFES :		
	<i>Conseiller municipal</i>	DURAND Jacques	
	<i>Délégué de l'administration</i>	CHOISY Annick	
	<i>Délégué du Tribunal judiciaire</i>	RENAUDON AUDREY	
107	CORNILLE-LES-CAVES :		
	<i>Conseiller municipal</i>	PARTHÉNAY Sandrine	
	<i>Délégué de l'administration</i>	RABOUAN Martine	
	<i>Délégué du Tribunal judiciaire</i>	SIREAU Roselyne	
110	CORZE :		
	<i>Conseiller municipal de la 1^{ère} liste :</i>	NICOLLE Anne-marie	
	<i>Délégué de l'administration</i>	MARTIN Jean-Pierre	
	<i>Délégué du Tribunal judiciaire</i>	DANARD Danièle	
120	DENEE :		
	<i>Conseiller municipal de la 1^{ère} liste :</i>	BRAULT Olivier	
	<i>Délégué de l'administration</i>	REVAULT Yvette	
	<i>Délégué du Tribunal judiciaire</i>	BOUTIER Rolande	
127	DURTAL :		
	<i>Conseiller municipal de la 1^{ère} liste :</i>	CHOUETTE Gérard	
	<i>Conseiller municipal de la 1^{ère} liste :</i>	BIGNON Eliane	
	<i>Conseiller municipal de la 1^{ère} liste :</i>	JOUIS Anne	
	<i>Conseiller municipal de la 2^e liste :</i>	BOBET Corinne	
	<i>Conseiller municipal de la 2^e liste :</i>	LANDFRIED Denis	

ANNEXE A L'ARRETE PORTANT COMPOSITION DES COMMISSIONS DE CONTROLE DANS LES COMMUNES DE
L'ARRONDISSEMENT D'ANGERS

129	ECOURLANT :		
	<i>Conseiller municipal</i>	CELLIER Chantal	
	<i>Délégué de l'administration</i>	VAUGOYEAU Michel	
	<i>Délégué du Tribunal judiciaire</i>	BOURREAU Jean-Claude	
130	ECUILLE :		
	<i>Conseiller municipal</i>	SACHET Marie-Claire	
	<i>Délégué de l'administration</i>	GODIN Colette	
	<i>Délégué du Tribunal judiciaire</i>	PALLUAU Annie	
132	ETRICHE :		
	<i>Conseiller municipal de la 1^{ère} liste :</i>	STROESSER Delphine	AUGEREAU Line
	<i>Conseiller municipal de la 1^{ère} liste :</i>	GAUDIN David	CAMUS Emmanuel
	<i>Conseiller municipal de la 1^{ère} liste :</i>	PETIT Sabrina	ROSEAU Sylvie
	<i>Conseiller municipal de la 2^e liste :</i>	JONET Nathalie	BREHERET Emmanuel
	<i>Conseiller municipal de la 2^e liste :</i>	DROUIN Véronique	WARY Grégory
135	FENEU :		
	<i>Conseiller municipal de la 1^{ère} liste :</i>	CHOVEAU Elodie	
	<i>Conseiller municipal de la 1^{ère} liste :</i>	COSSARD Fabien	
	<i>Conseiller municipal de la 1^{ère} liste :</i>	CLAVREUIL Jean-Pierre	
	<i>Conseiller municipal de la 2^e liste :</i>	TOQUÉ Patrick	
	<i>Conseiller municipal de la 2^e liste :</i>	BLANCHET Sylvie	
167	GARENNES SUR LOIRE (LES) :		
	<i>Conseiller municipal</i>	DEFONTAINE Jacques	
	<i>Délégué de l'administration</i>	HEMON Yves	
	<i>Délégué du Tribunal judiciaire</i>	GOUBAULT Jean-Paul	PELLETIER Hubert
174	HUILLE-LEZIGNE		
	<i>Conseiller municipal</i>	GAUTIER Dominique	BESNARDEAU Elodie

ANNEXE A L'ARRETE PORTANT COMPOSITION DES COMMISSIONS DE CONTROLE DANS LES COMMUNES DE L'ARRONDISSEMENT D'ANGERS

	<i>Délégué de l'administration</i>	AUBERT Jacqueline	
	<i>Délégué du Tribunal judiciaire</i>	DESMARRES Sylvain	BEAUSSIN Alain
160	INGRANDES-LE-FRESNE SUR LOIRE :		
	<i>Conseiller municipal de la 1^{ère} liste :</i>	VALLEE Sylvie	JEROUANE Mustapha
	<i>Conseiller municipal de la 1^{ère} liste :</i>	PETIT Dominique	LEDEUR Maryse
	<i>Conseiller municipal de la 1^{ère} liste :</i>	SIMON Fabienne	AMIET Caroline
	<i>Conseiller municipal de la 2^e liste :</i>	PASCAL Patrick	CROISSANT Jocelyne
	<i>Conseiller municipal de la 3^e liste :</i>	BOSSEAU Louis-Marie	
163	JARZÉ-VILLAGES :		
	<i>Conseiller municipal</i>	GERFAULT Dominique	EDIN François
	<i>Délégué de l'administration</i>	AUGONNET Christian	POUPIN Anne-Marie
	<i>Délégué du Tribunal judiciaire</i>	GIRAULT Dominique	TOUPLAIN Gérard
307	LOIRE AUTHION :		
	<i>Conseiller municipal de la 1^{ère} liste :</i>	FENARD Philippe	BOISSONNET Marie-Claude
	<i>Conseiller municipal de la 1^{ère} liste :</i>	ROLLAND Heryé	BARBIER Agnès
	<i>Conseiller municipal de la 1^{ère} liste :</i>	TESSIER Maryline	COMBOT Lisa
	<i>Conseiller municipal de la 2^e liste :</i>	CHARTIER Patrick	DABIN Christine
	<i>Conseiller municipal de la 2^e liste :</i>	EZECHIEL Jean-Louis	MANNI Margot
200	LONGUENEE-EN-ANJOU :		
	<i>Conseiller municipal</i>	SALE Daniel	CAPRON Christine
	<i>Délégué de l'administration</i>	BENESTEAU Marcelle	BOUMIER Brigitte
	<i>Délégué du Tribunal judiciaire</i>	RENAULT Claude	MORVAN Samuel
188	MARCE :		
	<i>Conseiller municipal</i>	DUVAL Valérie	MARBACHER Emmanuelle
	<i>Délégué de l'administration</i>	GAUCHER Chantal	
	<i>Délégué du Tribunal judiciaire</i>	ORIARD Raymond	

ANNEXE A L'ARRETE PORTANT COMPOSITION DES COMMISSIONS DE CONTROLE DANS LES COMMUNES DE
L'ARRONDISSEMENT D'ANGERS

209	MONTIGNE-LES-RAIRIES :		
	<i>Conseiller municipal</i>	BARDELMEIJER Hélène	BAZIN Olivier
	<i>Délégué de l'administration</i>	AUDIOT Roger	PERRET Cindy
	<i>Délégué du Tribunal judiciaire</i>	MORIN Lucette	PETEL Nathalie
214	MONTREUIL-JUIGNE :		
	<i>Conseiller municipal de la 1^{ère} liste :</i>	BONDU Josette	DE BERSACQUES MICHAUX Nicole
	<i>Conseiller municipal de la 1^{ère} liste :</i>	MAGRES Patricia	HABAROU Jean-Charles
	<i>Conseiller municipal de la 1^{ère} liste :</i>	METAIS Alain	TERRIEN Yvonnick
	<i>Conseiller municipal de la 2^e liste :</i>	VADOT Françoise	JOUANNEAU Guillaume
	<i>Conseiller municipal de la 2^e liste :</i>	WASIAK Bertille	
216	MONTREUIL-SUR-LOIR :		
	<i>Conseiller municipal</i>	GABARD Gérard	
	<i>Délégué de l'administration</i>	CHUPIN Jean-Claude	
	<i>Délégué du Tribunal judiciaire</i>	GALLET Didier	
220	MORANNES SUR SARTHE- DAUMERAY		
	<i>Conseiller municipal de la 1^{ère} liste :</i>	MARTIN DENIS	
	<i>Conseiller municipal de la 1^{ère} liste :</i>	L'ANGLAIS HELENE	
	<i>Conseiller municipal de la 1^{ère} liste :</i>	FRESNEAU ERIC	
	<i>Conseiller municipal de la 2^e liste :</i>	DE MIEULLE Roger	
	<i>Conseiller municipal de la 2^e liste :</i>	LETHIELLEUX JoËLLE	
222	MOZE-SUR-LOUET :		
	<i>Conseiller municipal</i>	QUILEZ François	
	<i>Délégué de l'administration</i>	BAUDONNIERE Jean-Louis	
	<i>Délégué du Tribunal judiciaire</i>	MERLIN Bernard	
223	MURS-ERIGNE :		
	<i>Conseiller municipal de la 1^{ère} liste :</i>	PERIGOT Marie	LE GAL Françoise

ANNEXE A L'ARRETE PORTANT COMPOSITION DES COMMISSIONS DE CONTROLE DANS LES COMMUNES DE
L'ARRONDISSEMENT D'ANGERS

	<i>Conseiller municipal de la 1^{ère} liste :</i>	SANTOT Jean-Claude	CAPY Emmanuel
	<i>Conseiller municipal de la 1^{ère} liste :</i>	GASNIER Antoine	ROUSSELOT-CASSAND Anne-Noël
	<i>Conseiller municipal de la 2^e liste :</i>	GINESTET Odile	GUEGAN Yann
	<i>Conseiller municipal de la 2^e liste :</i>	MARTIN Mickaël	VETEAU Fabien
241	PLESSIS-GRAMMOIRE (LE) :		
	<i>Conseiller municipal</i>	BOHN Bruno	
	<i>Délégué de l'administration</i>	MARTIN Loïc	
	<i>Délégué du Tribunal judiciaire</i>	BRARD Michel	
246	PONTS-DE-CE (LES) :		
	<i>Conseiller municipal</i>	REBILLARD Michèle	MINETTO Jacques
	<i>Délégué de l'administration</i>	DANIEL Chantal	
	<i>Délégué du Tribunal judiciaire</i>	MARTIN Gilles	
247	POSSONNIERE (LA) :		
	<i>Conseiller municipal</i>	ALBERT Ginette	
	<i>Délégué de l'administration</i>	TURQUOIS Andrée	
	<i>Délégué du Tribunal judiciaire</i>	PAILLARD Pascal	
257	RAIRIES (LES) :		
	<i>Conseiller municipal</i>	BOUVET Sylvie	CAILLEAU Virginie
	<i>Délégué de l'administration</i>	PONTONNIER André	
	<i>Délégué du Tribunal judiciaire</i>	BOUCHER Jean-François	
377	RIVES-DU-LOIR-EN-ANJOU		
	<i>Conseiller municipal de la 1^{ère} liste :</i>	MARTIN Bertrand	FERRIER Brigitte
	<i>Conseiller municipal de la 1^{ère} liste :</i>	FAUVEAU Agnan	LEYS Pol-Edouard
	<i>Conseiller municipal de la 1^{ère} liste :</i>	DAUVILLON Victor	
	<i>Conseiller municipal de la 2^e liste :</i>	LOZAC'H Sébastien	
	<i>Conseiller municipal de la 2^e liste :</i>	CHAUVIN Nadège	

ANNEXE A L'ARRÊTE PORTANT COMPOSITION DES COMMISSIONS DE CONTROLE DANS LES COMMUNES DE
L'ARRONDISSEMENT D'ANGERS

259	ROCHEFORT-SUR-LOIRE :		
	<i>Conseiller municipal</i>	GRELET Pascale	
	<i>Délégué de l'administration</i>	ALBERT Nicole	
	<i>Délégué du Tribunal judiciaire</i>	ROBIN Gaétan	
267	SAINT-BARTHELEMY-D'ANJOU :		
	<i>Conseiller municipal de la 1^{ère} liste :</i>	BLIN Bernard	BRIOLON-HAMON Christine
	<i>Conseiller municipal de la 1^{ère} liste :</i>	GALLIOU Bernard	RENIER Marie-Josèphe
	<i>Conseiller municipal de la 1^{ère} liste :</i>	JUBEAU Jean-Noël	DOHIN Didier
	<i>Conseiller municipal de la 2^e liste :</i>	HERSANT Nathalie	BURR Marie-Thérèse
	<i>Conseiller municipal de la 2^e liste :</i>	VRILLON Stéphane	BIGNONET Ivain
271	SAINT-CLEMENT-DE-LA-PLACE :		
	<i>Conseiller municipal</i>	BOMAL Danielle	
	<i>Délégué de l'administration</i>	MESNIL Sylvie	MOIZAN Michèle
	<i>Délégué du Tribunal judiciaire</i>	LAVARELLO Jean-Pierre	GAUDIN Robert
283	SAINT-GEORGES-SUR-LOIRE :		
	<i>Conseiller municipal</i>	REY Philippe	
	<i>Délégué de l'administration</i>	BURON Alain	
	<i>Délégué du Tribunal judiciaire</i>	FROGER Daniel	SAMSON François
284	SAINT-GERMAIN-DES-PRES :		
	<i>Conseiller municipal</i>	DAUDIN Mélanie	MATHIEU Carine
	<i>Délégué de l'administration</i>	FRIBAULT Catherine	
	<i>Délégué du Tribunal judiciaire</i>	GAUDIN Jean-Marie	
288	SAINT-JEAN-DE-LA-CROIX :		
	<i>Conseiller municipal</i>	PINEAU-PICOULEAU Anne	BELLANGER Jean-Charles
	<i>Délégué de l'administration</i>	MARCHAND Monique	
	<i>Délégué du Tribunal judiciaire</i>	BOUTIN Louise	

ANNEXE A L'ARRETE PORTANT COMPOSITION DES COMMISSIONS DE CONTROLE DANS LES COMMUNES DE
L'ARRONDISSEMENT D'ANGERS

294	SAINT-LAMBERT-LA-FOTHERIE :		
	<i>Conseiller municipal</i>	CATHALOT Mélanie	BEAUMONT Jean-Marie
	<i>Délégué de l'administration</i>	GALLOT Jean-Paul	
	<i>Délégué du Tribunal judiciaire</i>	MANDRET Colette	
298	SAINT-LEGER-DE-LINIERES :		
	<i>Conseiller municipal de la 1^{ère} liste :</i>	BARBEAU Jean-Pierre	
	<i>Conseiller municipal de la 1^{ère} liste :</i>	VALIN Béatrice	
	<i>Conseiller municipal de la 1^{ère} liste :</i>	JUBLAN Brigitte	
	<i>Conseiller municipal de la 2^e liste :</i>	MEDINA Serge	
	<i>Conseiller municipal de la 2^e liste :</i>	BACHELE Delphine	
306	SAINT-MARTIN-DU-FOUILLOUX :		
	<i>Conseiller municipal</i>	COICAUD Thomas	
	<i>Délégué de l'administration</i>	BUISSON Roseline	
	<i>Délégué du Tribunal judiciaire</i>	PANNIER André	
308	SAINT-MELAINE-SUR-AUBANCE :		
	<i>Conseiller municipal</i>	PERRAULT Jérôme	
	<i>Délégué de l'administration</i>	KURTZ Gérard	
	<i>Délégué du Tribunal judiciaire</i>	DHEILLY Nathalie	
278	SAINTE-GEMMES-SUR-LOIRE :		
	<i>Conseiller municipal de la 1^{ère} liste :</i>	BEAUJEAN Marie-Françoise	DE BARMON Florence
	<i>Conseiller municipal de la 1^{ère} liste :</i>	HENNEKAM Ashley	
	<i>Conseiller municipal de la 1^{ère} liste :</i>	PAPILLON Pascal	LOPPIN Jérôme
	<i>Conseiller municipal de la 2^e liste :</i>	LEBLONG Loïc	SAULAIS Christophe
	<i>Conseiller municipal de la 2^e liste :</i>	FABER Noël	EON Benoit
326	SARRIGNE :		
	<i>Conseiller municipal</i>	PASSELANDE Jean-Noël	

ANNEXE A L'ARRETE PORTANT COMPOSITION DES COMMISSIONS DE CONTROLE DANS LES COMMUNES DE
L'ARRONDISSEMENT D'ANGERS

	<i>Délégué de l'administration</i>	DELAUNAY Vincent	
	<i>Délégué du Tribunal judiciaire</i>	DOUCET Christophe	
329	SAVENNIERES :		
	<i>Conseiller municipal de la 1^{ère} liste :</i>	RENAUD Jean-Luc	
	<i>Conseiller municipal de la 1^{ère} liste :</i>	VIDAL-BEAUDET Laure	
	<i>Conseiller municipal de la 1^{ère} liste :</i>	GUICHARD Catherine	
	<i>Conseiller municipal de la 2^e liste :</i>	AUBINAUD Sébastien	
	<i>Conseiller municipal de la 2^e liste :</i>	DAGORNE Julien	
333	SEICHES-SUR-LE-LOIR :		
	<i>Conseiller municipal de la 1^{ère} liste :</i>	BOURGNEUF Geneviève	CHEVRIER Dominique
	<i>Conseiller municipal de la 1^{ère} liste :</i>	FOUQUET Malika	FOUQUET Raymonde
	<i>Conseiller municipal de la 1^{ère} liste :</i>	THOMAS Dimitri	CREN Aude
	<i>Conseiller municipal de la 2^e liste :</i>	RIGAUD David	ROCHER Pierrette
	<i>Conseiller municipal de la 2^e liste :</i>	BONNIN Stéphane	GAZON Célia
334	SERMAISE :		
	<i>Conseiller municipal</i>	LEROUX Chantal	
	<i>Délégué de l'administration</i>	SOYER Anne-Marie	
	<i>Délégué du Tribunal judiciaire</i>	LELIEVRE Marie	
338	SOULAINES-SUR-AUBANCE :		
	<i>Conseiller municipal</i>	URIEN Jean-Christophe	
	<i>Délégué de l'administration</i>	JEREMIE Laetitia	
	<i>Délégué du Tribunal judiciaire</i>	THIOU Claude	
339	SOULAIRE-ET-BOURG :		
	<i>Conseiller municipal</i>	LEBOUVIER Jessica	SEROUSSI Gérard
	<i>Délégué de l'administration</i>	PAPIN Joël	
	<i>Délégué du Tribunal judiciaire</i>	PRÉZELIN Régine	

ANNEXE A L'ARRETE PORTANT COMPOSITION DES COMMISSIONS DE CONTROLE DANS LES COMMUNES DE
L'ARRONDISSEMENT D'ANGERS

086	TERRANJOU :		
	<i>Conseiller municipal</i>	JOSELON Ingrid	RICHARD Mauricette
	<i>Délégué de l'administration</i>	OUSACI Alain	JOUIN Philippe
	<i>Délégué du Tribunal judiciaire</i>	BONNIN Thérèse	ROUGIER Nicole
347	TIERCE :		
	<i>Conseiller municipal</i>	FOLLIOU Alexandre	PUIG Pascale
	<i>Délégué de l'administration</i>	CHABIRON Marie-Odile	LEMARCHAND Michel
	<i>Délégué du Tribunal judiciaire</i>	CORDEAU Jean	JOUAN-BORLETEAU Amélie
353	TRELAZE :		
	<i>Conseiller municipal de la 1^{ère} liste :</i>	PETIT Marie-Hélène	PANTAIS Alain
	<i>Conseiller municipal de la 1^{ère} liste :</i>	BOUSSION Sébastien	BERTHO Florence
	<i>Conseiller municipal de la 1^{ère} liste :</i>	MAURY Elise	AMINE Ali
	<i>Conseiller municipal de la 2^e liste :</i>	BATTAIS Boris	CADOT Claude
	<i>Conseiller municipal de la 3^e liste :</i>	CANEVET Marie-Hélène	ERNOULT Gille
292	VAL DU LAYON :		
	<i>Conseiller municipal</i>	DERVIEUX Jean-Jacques	TESSE Fabienne
	<i>Délégué de l'administration</i>	LEVRON Agnès	
	<i>Délégué du Tribunal judiciaire</i>	ROMPILLON Dominique	
323	VERRIERES EN ANJOU :		
	<i>Conseiller municipal de la 1^{ère} liste :</i>	DEMAIN Claire	LE BOUEDEC Nathalie
	<i>Conseiller municipal de la 1^{ère} liste :</i>	RENOU Mélanie	LAUZANNE Suzelle
	<i>Conseiller municipal de la 1^{ère} liste :</i>	JONCHERE Lucie	SORTANT Stéphane
	<i>Conseiller municipal de la 2^e liste :</i>	SIMON Didier	GABORIT Frédéric
	<i>Conseiller municipal de la 3^e liste :</i>	DUVAL Laurence	BOY Baris



Arrêté SEEB-PECHE 2022 n° 9

Classement des plans d'eau du parc André Delibes en seconde catégorie piscicole

Le Préfet de Maine-et-Loire,
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Chevalier de l'Ordre national du Mérite

VU le code de l'environnement, notamment ses articles L 431-5 et R 431-1 à R 431-6 ;

VU l'arrêté préfectoral en vigueur donnant délégation de signature en matière administrative à Madame Catherine GIBAUD, directrice départementale des territoires par intérim ;

VU l'arrêté préfectoral en vigueur donnant subdélégation de signature en matière administrative aux chefs de services et à certains agents de la direction départementale des territoires ;

VU la convention passée entre la collectivité et la fédération départementale de pêche et de protection du milieu aquatique ;

VU la délibération du conseil municipal en date du 22 février 2022 ;

VU la demande présentée le 1^{er} mars 2022 par la fédération de Maine et Loire pour la pêche et la protection du milieu aquatique, locataire du droit de pêche sur les plans d'eau du parc André Delibes à VERRIERES EN ANJOU, tendant au renouvellement du classement de ces plans d'eau en seconde catégorie piscicole ;

Considérant que les plans d'eau du parc André Delibes sont assimilés à une eau close ;

Sur proposition du directeur départemental des territoires,

ARRÊTE

Article 1er – Les trois plans d'eau du parc André Délibes, situés sur les parcelles n°11, 208, 210 et 821 de la commune de VERRIERES-EN-ANJOU, sont classés pour une durée de 9 ans en seconde catégorie piscicole.

Les dispositions réglementaires relatives à la pêche en eaux libres s'appliquent dès lors à ce plan d'eau. Le propriétaire du plan d'eau devra veiller à maintenir en permanence un dispositif fonctionnel assurant sa reconnaissance en eau close.

Article 2 – Six mois avant l'expiration de la durée fixée, le renouvellement de l'application des dispositions de l'article 1^{er} peut, au moins pour une durée égale à cinq ans, être demandé par le propriétaire ou le détenteur du droit de pêche.

Article 3 – En cas de cession du plan d'eau à titre onéreux ou gratuit, le propriétaire en informe le préfet dans un délai d'un mois à compter de la cession.

Article 4 - La secrétaire générale de la préfecture, le maire de Verrières en Anjou, le directeur départemental des territoires, le président de la fédération de Maine-et-Loire pour la pêche et la protection du milieu aquatique, le chef du service départemental de l'office français de la biodiversité sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté qui est publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de Maine et Loire et affiché pendant un mois en mairie de Verrières en Anjou.

A Angers le 8 mars 2022

Pour la directrice départementale des territoires adjointe,
Le chef de l'unité cadre de vie et biodiversité,



Laurent MAILLARD



Arrêté SEEB-PECHE 2022 n° 10

Classement du plan d'eau « Le Gland » en seconde catégorie piscicole

Le Préfet de Maine-et-Loire,
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Chevalier de l'Ordre national du Mérite

VU le code de l'environnement, notamment ses articles L 431-5 et R 431-1 à R 431-6 ;

VU l'arrêté préfectoral en vigueur donnant délégation de signature en matière administrative à Madame Catherine GIBAUD, directrice départementale des territoires par intérim ;

VU l'arrêté préfectoral en vigueur donnant subdélégation de signature en matière administrative aux chefs de services et à certains agents de la direction départementale des territoires ;

VU la convention passée entre la collectivité et la fédération départementale de pêche et de protection du milieu aquatique ;

VU la délibération du conseil municipal en date du 7 février 2022 ;

VU la demande présentée le 17 février 2022 par la fédération de Maine et Loire pour la pêche et la protection du milieu aquatique, locataire du droit de pêche sur le plan d'eau de "l'étang le gland " à BEAULIEU SUR LAYON, tendant au classement de ce plan d'eau en seconde catégorie piscicole ;

Considérant que le plan d'eau « Le Gland » est assimilé à une eau close ;

Sur proposition du directeur départemental des territoires,

ARRÊTE

Article 1er – Le plan d'eau dit "Etang Le Gland" situé en forêt de Beaulieu, cadastré section A614 et 354, commune de BEAULIEU SUR LAYON (49), est classé pour une durée de 9 ans en seconde catégorie piscicole.

Les dispositions réglementaires relatives à la pêche en eaux libres s'appliquent dès lors à ce plan d'eau. Le propriétaire du plan d'eau devra veiller à maintenir en permanence un dispositif fonctionnel assurant sa reconnaissance en eau close.

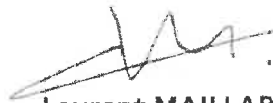
Article 2 – Six mois avant l'expiration de la durée fixée, le renouvellement de l'application des dispositions de l'article 1^{er} peut, au moins pour une durée égale à cinq ans, être demandé par le propriétaire ou le détenteur du droit de pêche.

Article 3 – En cas de cession du plan d'eau à titre onéreux ou gratuit, le propriétaire en informe le préfet dans un délai d'un mois à compter de la cession.

Article 4 - La secrétaire générale de la préfecture, le maire de Beaulieu sur Layon, le directeur départemental des territoires, le président de la fédération de Maine-et-Loire pour la pêche et la protection du milieu aquatique, le chef du service départemental de l'office français de la biodiversité sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté qui est publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de Maine et Loire et affiché pendant un mois en mairie de Beaulieu sur Layon.

A Angers le 8 mars 2022

Pour la directrice départementale des territoires adjointe,
Le chef de l'unité cadre de vie et biodiversité,



Laurent MAILLARD



Arrêté SEEB-PECHE 2022 n° 11

Classement du plan d'eau « La Sablière » en seconde catégorie piscicole

Le Préfet de Maine-et-Loire,
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Chevalier de l'Ordre national du Mérite

VU le code de l'environnement, notamment ses articles L 431-5 et R 431-1 à R 431-6 ;

VU l'arrêté préfectoral en vigueur donnant délégation de signature en matière administrative à Madame Catherine GIBAUD, directrice départementale des territoires par intérim ;

VU l'arrêté préfectoral en vigueur donnant subdélégation de signature en matière administrative aux chefs de services et à certains agents de la direction départementale des territoires ;

VU la convention passée entre la collectivité et la fédération départementale de pêche et de protection du milieu aquatique ;

VU la délibération du conseil municipal en date du 20 janvier 2022 ;

VU la demande présentée le 1 février 2022 par la fédération de Maine et Loire pour la pêche et la protection du milieu aquatique, locataire du droit de pêche sur le plan d'eau de "la Sablière" au MAY SUR EVRE, tendant au classement de ce plan d'eau en seconde catégorie piscicole ;

Considérant que le plan d'eau de « La Sablière » est assimilé à une eau close ;

Sur proposition du directeur départemental des territoires,

ARRÊTE

Article 1er – Le plan d'eau de "la Sablière" situé au MAY SUR EVRE, cadastré section F12, F13, F14, F289 et F292, commune déléguée de LE MAY SUR EVRE (49), est classé pour une durée de 15 ans en seconde catégorie piscicole.

Les dispositions réglementaires relatives à la pêche en eaux libres s'appliquent dès lors à ce plan d'eau. Le propriétaire du plan d'eau devra veiller à maintenir en permanence un dispositif fonctionnel assurant sa reconnaissance en eau close.

Article 2 – Six mois avant l'expiration de la durée fixée, le renouvellement de l'application des dispositions de l'article 1^{er} peut, au moins pour une durée égale à cinq ans, être demandé par le propriétaire ou le détenteur du droit de pêche.

Article 3 – En cas de cession du plan d'eau à titre onéreux ou gratuit, le propriétaire en informe le préfet dans un délai d'un mois à compter de la cession.

Article 4 - La secrétaire générale de la préfecture, le maire de LE MAY SUR EVRE, le directeur départemental des territoires, le président de la fédération de Maine-et-Loire pour la pêche et la protection du milieu aquatique, le chef du service départemental de l'office français de la biodiversité sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté qui est publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de Maine et Loire et affiché pendant un mois en mairie de Le May sur Evre.

A Angers le 8 mars 2022

Pour la directrice départementale des territoires adjointe,
Le chef de l'unité cadre de vie et biodiversité,



Laurent MAILLARD



Arrêté N° DDT49 / SEA / FAC / 2022 / 001

portant sur l'attribution d'une aide de trésorerie exceptionnelle
au titre d'un dispositif d'urgence de soutien à la filière porcine

Le préfet de Maine-et-Loire
Chevalier de la Légion d'honneur,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite,

Vu la circulaire du ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation du 31 janvier 2022 et ses annexes, relative à la mise en œuvre d'un dispositif d'urgence en vue de soutenir les exploitations agricoles d'élevage porcin les plus fragiles touchées par un effet ciseaux important mettant en péril leur pérennité ;

Vu les décrets N°2012-1246 et 2012-1247 du 7 novembre 2012 et l'arrêté du 11 décembre 2012 relatifs à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu le décret du 28 octobre 2020 portant nomination de M. Pierre ORY, préfet de Maine-et-Loire,

Vu l'arrêté du Premier ministre du 9 septembre 2021 portant nomination de Mme Catherine GIBAUD en qualité de directrice départementale adjointe des territoires de Maine-et-Loire, à compter du 15 septembre 2021,

Vu l'arrêté SG/MICCSE 2022-01 du 28 février 2022 désignant Mme Catherine GIBAUD en qualité de directrice départementale des territoires par intérim de Maine-et-Loire,

Vu l'arrêté SG/MICCSE 2022-02 du 28 février 2022 du 28 février 2022 portant à Mme Catherine GIBAUD délégation de signature en matière administrative,

Vu les demandes déposées à la date du 2 mars 2022 à la Direction départementale des territoires de Maine-et-Loire ;

Considérant qu'une partie des demandes susvisées répondent aux critères d'éligibilité définis par la circulaire susvisée ;

Sur proposition de la directrice départementale des territoires par intérim de Maine-et-Loire,

ARRÊTE

Article 1

L'objet du présent arrêté est de soutenir les exploitations agricoles spécialisées en élevage porcin les plus fragiles, touchées par un effet ciseaux important mettant en péril leur pérennité, notamment les exploitations en difficulté de trésorerie et ayant demandé un prêt garanti par l'État.

Article 2

Il est attribué une aide forfaitaire de 15 000 € par exploitation, avec application de la transparence GAEC, dans la limite de 3 associés présents à la date du 1^{er} janvier 2022.

L'aide est versée directement aux bénéficiaires en une fois à la signature du présent arrêté.

Article 3

Une aide de l'État au titre de ce dispositif exceptionnel est accordée aux exploitations agricoles listées dans le tableau ci-dessous.

Le montant de l'aide accordée à chaque bénéficiaire conformément aux dispositions de la circulaire susvisée et rappelées dans l'article 2, est indiqué dans le tableau suivant :

Dénomination	SIRET	Montant de l'aide
BOITAUT Hélène	43774063200017	15 000 €
DEFOIS Michel	34204968100014	15 000 €
DEVANNE Jean-Pierre	38786746800010	15 000 €
EARL DE LA CRETE	79196947000016	15 000 €
EARL DE LA PETITE CHESNAIE	38499126100015	15 000 €
EARL DE LA ROULERIE	50373967400011	15 000 €
EARL DE LA THEILANDE	34048092000016	15 000 €
EARL DES DEUX CHEMINS	88520701900013	15 000 €
EARL FOIN	51144659300010	15 000 €
EARL L'ÉCLAIRCIE	52401613600011	15 000 €
EARL LA BEURRERIE	42293002400019	15 000 €
EARL LES CHARMILLES	53186524400010	15 000 €
EARL SHEARD	50517045600014	15 000 €
EARL VOL AU VENT	45074857900015	15 000 €
EARL DE LA COURANTIERE (ex GAEC CHOUTEAU)	32907153400021	15 000 €
GAEC DE LA POIRIÈRE	32738912800015	30 000 €
GAEC DES PETITES GUITELOIRES	84924691300016	30 000 €
GAEC PASQUIER BRILLOUET	82004658900017	15 000 €
GAEC PASSERELLE	78620178000024	30 000 €
GAULTIER Denis	84835490800016	15 000 €
LEBOUC Marcel	33291579200011	15 000 €
SAS DES MOTTES	88015147700010	15 000 €
SCEA BOUCHONNEAU	38813473600023	15 000 €
SCEA DE LA FOSSE	50413452900016	15 000 €

SCEA DES DEUX RIVES	41141581300012	15 000 €
SCEA ESNAULT	41751291000015	15 000 €
SCEA GACHOT	41087104000011	15 000 €
SCEA LA HAUTE ÉTOUBE	53520943100019	15 000 €
SCEA LA MARTEILLE	42075276800010	15 000 €
SCEA LES GRANGES	49935054400023	15 000 €
SCEA PIG CHOR	40429433200014	15 000 €

Article 4

Le présent arrêté peut être contesté dans les deux mois à compter de sa notification auprès du tribunal administratif de Nantes, qui peut également être saisi par l'application informatique «Télérecours citoyens» accessible par le site Internet www.telerecours.fr

Article 5

La secrétaire générale de la préfecture de Maine-et-Loire et la directrice départementale des territoires par intérim de Maine-et-Loire sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Fait à Angers, le 10 MARS 2022

Le Préfet

Philippe ORY







**PRÉFET
DE MAINE-ET-LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction Départementale
de l'Emploi, du Travail
et des Solidarités**

Direction

**Arrêté n° DDETS/DIR-WP/2022-002 du 7 mars 2022 portant désignation
des membres du comité technique de la direction départementale
de l'emploi, du travail et des solidarités du Maine-et-Loire**

Le directeur départemental de l'emploi, du travail et des solidarités de Maine-et-Loire

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, notamment son article 9 bis, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat, notamment son article 15 ;

Vu le décret n° 2009-1484 du 3 décembre 2009 relatif aux directions départementales interministérielles ;

Vu le décret n° 2011-184 du 15 février 2011 relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'Etat ;

Vu l'arrêté n° DDETS/DIR-WP/2021 du 17 décembre 2021 relatif au comité technique de la direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités de Maine-et-Loire ;

Vu les résultats de la consultation générale organisée le 14 décembre 2021,

Vu les propositions faites par les syndicats UNSA et CGT de Maine-et-Loire,

Arrête :

Article 1er

Sont nommés représentants de l'administration au comité technique de la direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités du Maine-et-Loire :

M. PELISSIER Wilfrid, directeur départemental, **président** ;
Mme CHAMAILLET Isabelle, cheffe du bureau du dialogue social et de l'action sociale du SGCD 49, **secrétaire pour l'administration**,
Mme MORICHON Sylvie, cheffe du service des ressources humaines du SGCD 49,

Article 2

Sont désignés représentants des personnels de la direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités du Maine-et-Loire :

En qualité de membres titulaires :	En qualité de membres suppléants :
M BEAL Christophe, UNSA	M BOUMIER Johann, UNSA
Mme BOUVET Clémence, UNSA	M LE MAY Sébastien, UNSA
Mme HÛ Nathalie, UNSA	Mme LEROY Nathalie, UNSA
M Ulysse MOLIMARD, CGT/SUD/SNU-FSU	M Christian BROCHARD, CGT/SUD/SNU-FSU

Le secrétaire adjoint, désigné parmi les représentants du personnel, sera désigné lors de la tenue de la première réunion du comité technique.

Article 3

L'arrêté n° DDCS/DIRECTION-FL/2021-009 du 26 mai 2021 portant désignation des membres du comité technique de la direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités du Maine-et-Loire est abrogé.

Fait à Angers, le 7 mars 2022

Le Préfet,
par délégation

Le directeur départemental
de l'Emploi, du Travail et des Solidarités



Wilfrid PELISSIER



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



FINANCES PUBLIQUES
DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES
1 RUE TALOT
49041 ANGERS CEDEX 01

Arrêté n° 10/2022 relatif aux horaires d'ouverture au public des services déconcentrés de la DDFiP de Maine-et-Loire

L'administrateur général des finances publiques, Directeur départemental des finances publiques de Maine-et-Loire

- Vu le décret n°71-69 du 26 janvier 1971 relatif au régime d'ouverture au public des services extérieurs de l'État ;
- Vu les articles 26 et 43 du décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif au pouvoir des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État, dans les régions et les départements ;
- Vu le décret n°2008-310 du 3 avril 2008 relatif à la direction générale des finances publiques ;
- Vu le décret n°2009-208 du 20 février 2009 relatif au statut particulier des administrateurs des finances publiques ;
- Vu le décret n°2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;
- Vu le décret du Président de la République du 28 octobre 2020 portant nomination de M. Pierre ORY en qualité de préfet de Maine-et-Loire,
- Vu le décret du président de la République du 28 février 2019 portant nomination de Mme Magali DAVERTON, sous-préfète hors classe, en qualité de secrétaire générale de la préfecture de Maine-et-Loire (classe fonctionnelle II),
- Vu le décret du Président de la République du 11 septembre 2017 affectant M. Michel DERRAC, administrateur général des finances publiques, à la direction départementale des finances publiques de Maine-et-Loire ;
- Vu l'ordre d'installation de la direction générale des finances publiques du 29 septembre 2017 fixant la date d'installation de M. Michel DERRAC au 1^{er} janvier 2018 ;
- Vu l'arrêté préfectoral SG/MPCC n°2020-065 du 23 novembre 2020 donnant délégation de signature en matière de fixation des jours et horaires d'ouverture et de fermeture au public des services déconcentrés de la direction départementale des Finances publiques de Maine-et-Loire et en matière d'ouverture ou de fermeture exceptionnelle de ces mêmes services, à M. Michel DERRAC, administrateur général des Finances publiques, directeur départemental des Finances publiques de Maine-et-Loire ;

ARRETE:

Article 1^{er} :

Les horaires d'ouverture des services de la direction départementale des finances publiques du département de Maine-et-Loire sont modifiés à compter du 17 mars 2022. Le détail des nouveaux horaires est joint en annexe au présent arrêté.

Article 2 :

La présente décision sera publiée au recueil des actes administratifs de la Préfecture de Maine-et-Loire.

Fait à Angers, le 08/03/2022

L'Administrateur général des finances publiques,
Directeur départemental des finances publiques de Maine-et-Loire,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'M. DERRAC', is written over a horizontal line. The signature is stylized and somewhat cursive.

Michel DERRAC

ANNEXE

Service	Libellé	Horaires d'ouverture au public
Cité administrative Angers 15 bis rue Dupetit-Thouars 49046 ANGERS Cedex 01		
Service des impôts des particuliers	Angers est	Tous les jours 8h30H-12H/13H30-16H Accueil uniquement sur RV l'après-midi
Service des impôts des particuliers	Angers ouest	Tous les jours 8h30H-12H/13H30-16H Accueil uniquement sur RV l'après-midi
Service des impôts des entreprises	Angers est	Accueil uniquement sur RV Tous les jours 8H30-12H/13H30-16H
Service des impôts des entreprises	Angers ouest	Accueil uniquement sur RV Tous les jours 8h30H-12H/13H30-16H
Pôle de recouvrement spécialisé	Maine-et-Loire	Accueil uniquement sur rendez-vous
Service départemental des impôts fonciers de Maine-et-Loire	Angers	Tous les jours 8h30H-12H/13H30-16H Accueil uniquement sur RV l'après-midi
Service départemental de publicité foncière et de l'enregistrement	Maine-et-Loire	Tous les jours 8H30H-12H
Pôle de contrôle expertise de Maine- et- Loire	Angers	Accueil uniquement sur rendez-vous
Pôle de contrôle revenus/patrimoine	Maine-et-Loire	Accueil uniquement sur rendez-vous
Trésorerie	Angers amendes	Tous les jours 8h30H-12H/13H30-16H Accueil uniquement sur RV l'après-midi
Autres sites à Angers et à Trélazé		
Direction départementale des Finances publiques	1 rue Talot 49041 ANGERS Cedex 01	Tous les jours 9H-12H/13H-16H Accueil uniquement sur RV le matin
Direction départementale des Finances publiques (Domaines)	17 Bd Henri Arnauld 49041 ANGERS Cedex 01	Accueil uniquement sur rendez-vous
Trésorerie	CHU	Tous les jours 9H-12H30 / 13H30-16H Accueil uniquement sur RV l'après-midi
Trésorerie	Angers municipale Bd de la Résistance et de la déportation 49020 ANGERS Cedex 02	Lundi, mardi, mercredi, vendredi 9H-13H/14H-16H Jeudi 10H-13H/14H-16H Accueil uniquement sur RV l'après-midi
Service de gestion comptable Couronne d'Angers	17 avenue de la République 49801 TRELAZE Cedex	Tous les jours 8H30-12H/13H30-16H Accueil uniquement sur RV l'après-midi
Paierie départementale	17 bd Henri Arnauld	Accueil uniquement sur rendez-

	49041 ANGERS Cedex 01	vous
Brigade de contrôle et recherche	Angers	Accueil uniquement sur rendez-vous
Brigade départementale de vérification	1ère BDV Angers	Accueil uniquement sur rendez-vous
Brigade départementale de vérification	2ème BDV Angers	Accueil uniquement sur rendez-vous
Cholet		
Centre des Finances publiques de Cholet 42 Rue du Planty 49327 CHOLET Cedex		
Service des impôts des particuliers	Cholet	Tous les jours 8h30H-12H/13H30-16H Accueil uniquement sur RV l'après-midi
Service de gestion comptable	Cholet	Tous les jours 8h30H-12H/13H30-16H Accueil uniquement sur RV l'après-midi
Service des impôts des entreprises	Cholet	Accueil uniquement sur RV Tous les jours 8H30-12H/13H30-16H
Service départemental des impôts fonciers	Cholet	Tous les jours 8h30H-12H/13H30-16H Accueil uniquement sur RV l'après-midi
Pôle contrôle expertise de Maine-et-Loire	Cholet	Accueil uniquement sur RV Tous les jours 8H30-12H/13H30-16H
Saumur		
Centre des Finances publiques de Saumur 8 rue Saint Louis 49417 SAUMUR Cedex		
Service des impôts des particuliers	Saumur	Tous les jours 8h30H-12H/13H30-16H Accueil uniquement sur RV l'après-midi
Service des impôts des entreprises	Saumur	Accueil uniquement sur RV Tous les jours 8H30-12H/13H30-16H
Service départemental des impôts foncier	Saumur	Tous les jours 8h30H-12H/13H30-16H Accueil uniquement sur RV l'après-midi
Service de gestion comptable	Saumur municipale	Tous les jours 8h30H-12H/13H30-16H Accueil uniquement sur RV l'après-midi

Centre des Finances publiques de Baugé Square du pont des Fées 49150 BAUGE-EN-ANJOU		
Service des impôts des particuliers	Baugé	Du lundi au vendredi 8H30-12H
Service de Gestion comptable	Baugé	Du lundi au vendredi 8H30-12H
Centre des Finances publiques de Segré 22 rue Charles de Gaulle 49504 SEGRE		
Service des impôts des particuliers	Segré	Du lundi au vendredi 8H30-12H
Trésorerie	Segré municipale	Du lundi au vendredi 8H30-12H
Autres sites		
Trésorerie	Beaupréau 9 rue de la Sablière 49601 BEAUPREAU-EN-MAUGES Cedex	Du lundi au vendredi 8H30-12H
Trésorerie	Le Lion d'Angers 18 quai d Anjou 49220 LE LION D'ANGERS	Du lundi au vendredi 9H-12H30
Trésorerie	Montrevault Nord Mauges 22 rue Foch 49110 MONTREVAULT-SUR-EVRE	Du lundi au vendredi 9H-12H30

II - AUTRES

DÉCISION N° 8/2022 PORTANT DÉLÉGATIONS DE SIGNATURE GÉNÉRALES ET SPÉCIALES

L'administrateur général des finances publiques, directeur départemental des finances publiques de Maine-et-Loire,

Vu le décret n°2008-310 du 3 avril 2008 relatif à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n°2009-208 du 20 février 2009 relatif au statut particulier des administrateurs des finances publiques ;

Vu le décret n°2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu l'arrêté du 9 juin 2010 portant création de la direction départementale de Maine-et-Loire ;

Vu le décret du 11 septembre 2017 portant nomination de M. Michel DERRAC, administrateur général des finances publiques en qualité de directeur départemental des finances publiques de Maine-et-Loire ;

Vu la décision du directeur général des finances publiques en date du 11 septembre 2017 fixant au 01 janvier 2018 la date d'installation de M. Michel DERRAC dans les fonctions de directeur départemental des finances publiques de Maine-et-Loire ;

Décide :

Article 1 – Délégations générales :

Nom, prénom, grade et fonction	Nature et étendue de la délégation
<ul style="list-style-type: none">• M. Gilles TOURPIN, Administrateur des finances publiques, directeur du pôle Animation et pilotage du Réseau,	Reçoivent mandat de me suppléer dans l'exercice de mes fonctions et de signer, seuls, ou concurremment avec moi tous les actes relatifs à ma gestion et aux affaires qui s'y rattachent, sous réserve des restrictions expressément prévues par la réglementation.
<ul style="list-style-type: none">• M. Patrice GUÉRINEAU, Administrateur des finances publiques, directeur du pôle Ressources, Contrôle fiscal et Domaine,	Ils sont autorisés à agir en justice et effectuer des déclarations de créances. Les actes concernant la mise en jeu de la responsabilité des comptables et des régisseurs, les décisions relatives aux demandes de sursis de versement sont exclus du présent mandat. Concernant le directeur du pôle Animation et pilotage du Réseau et le directeur du pôle Ressources, Contrôle fiscal et Domaine, sont exclus du présent mandat tous les actes afférents à l'exercice des missions exclusivement dévolues aux comptables publics par l'article 18 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012.

Article 2 – Délégations spéciales

Correspondant politique immobilière de l'État	
M. Patrice GUÉRINEAU, Administrateur des finances publiques,	Reçoit délégation pour signer les pièces et documents relevant de sa mission, avec faculté d'agir séparément et sur sa seule signature.
Maîtrise d'activité Communication	
Mme Valérie BOUVIER, Administratrice des finances publiques adjointe, responsable de la Maîtrise d'activité, chargée de mission communication	Reçoit délégation pour signer les pièces et documents relevant des attributions de ses missions, avec faculté d'agir séparément et sur sa seule signature.
Mission Risques et Audit	
Mme Nathalie NADIR, M. Olivier LE DANFF, M. Julien BAELEN, M. Jean SAVATON Inspecteurs principaux des finances publiques	Reçoivent délégation concernant : – la mise en œuvre du processus d'audit ; – la signature des procès-verbaux de remise de service en cas de changement de comptables non centralisateurs, d'agents comptables et régisseurs.
Mme Nathalie DELANOË, Inspectrice des finances publiques, responsable de la cellule qualité comptable	En cas d'absence ou d'empêchement de Mme BOUVIER, Mme Nathalie DELANOË reçoit la même délégation dans la limite de ses attributions. Elle reçoit délégation pour signer tous les accusés réception, documents courants, attestations et déclarations relatifs à la CQC.
Mission Stratégie, Contrôle de gestion et communication	
Mme Catherine BERTHOMÉ-MILLET, Inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale, responsable de la mission communication et de la mission Stratégie, contrôle de gestion.	En cas d'absence ou d'empêchement de Mme BOUVIER, Mme BERTHOMÉ-MILLET reçoit la même délégation dans son domaine d'activité. Elle reçoit délégation pour signer tous les accusés réception, documents courants, attestations et déclarations relatifs aux missions.
Mme Pascale POUTIER, Inspectrice des finances publiques, Mission Communication et Mission Stratégie, Contrôle de gestion	Reçoit délégation spéciale à l'effet de signer les documents courants relatifs à ses missions.
Mission Qualité de service - Référent Relation Usager	
Mme Nathalie NADIR, Inspectrice principale des finances publiques, responsable de la mission qualité de service, Référent Relation Usager	En cas d'absence ou d'empêchement de Mme BOUVIER, Mme NADIR reçoit la même délégation. Elle reçoit délégation pour signer tous les accusés réception, documents courants, attestations et déclarations relatifs à la mission.

Pôle Animation et pilotage du Réseau	
Mme Muriel LAULAGNIER, Administratrice des finances publiques adjointe, adjointe au directeur du pôle Animation et pilotage du Réseau	Reçoivent délégation pour signer les pièces et documents relevant de leurs divisions, avec faculté d'agir séparément et sur leur seule signature
M. Dominique LARROQUE, Administrateur des finances publiques adjoint, adjoint au directeur du pôle Animation et pilotage du Réseau	Et, en cas d'absence ou d'empêchement du responsable du pôle, reçoivent délégation pour signer toutes les affaires du pôle Animation et pilotage du Réseau
M. Jean CHEDANNE, Inspecteur divisionnaire des finances publiques hors classe, chargé de mission	Reçoit délégation pour signer tous les accusés réception, transmissions de documents, attestations, déclarations, pièces et documents relevant de sa mission au sein du pôle.
Division fiscalité des particuliers, publicité foncière	
Mme Annick SENÉE, Inspectrice principale des finances publiques, responsable de la division fiscalité des particuliers, publicité foncière	Reçoit délégation pour signer tous les accusés réception, transmissions de documents, attestations, déclarations, pièces et documents relevant de sa mission au sein de la division. En outre, en cas d'empêchement de M. LARROQUE, Mme SENÉE reçoit la même délégation pour toutes les affaires relevant de la division.
Division des affaires juridiques et contentieux	
Mme Anne SERUZIER, Inspectrice principale des finances publiques, responsable de la division affaires juridiques et contentieux	Reçoivent délégation pour signer tous les accusés réception, transmissions de documents, attestations, déclarations, pièces et documents relevant de leur mission au sein de la division.
Mme Émilie RIAUD, M. Cédric LEPINAT, M. Bertrand HERMOUET, Inspecteurs des finances publiques	En outre, en cas d'empêchement de M. LARROQUE, Mme SÉRUZIER reçoit la même délégation pour toutes les affaires relevant de la division.
Division fiscalité des professionnels, Organismes agréés	
Mme Colette PERCEVAULT, Inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale, responsable de la division Fiscalité des professionnels, Organismes agréés, Téléprocédures	Reçoivent délégation pour signer tous les accusés réception, transmissions de documents, attestations, déclarations, pièces et documents relevant de leur mission au sein de la division.
Mme Claire LIBAULT, Inspectrice des finances publiques, service de la fiscalité des professionnels	En outre, en cas d'empêchement de M. LARROQUE, Mme PERCEVAULT reçoit la même délégation pour toutes les affaires relevant de la division.
Division Pilotage et animation du recouvrement	
Mme Jacqueline LEVÉQUE, Inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale, responsable de la division Pilotage et animation du recouvrement	Reçoivent délégation pour signer tous les accusés réception, transmissions de documents, attestations, déclarations, pièces et documents relevant de leur mission au sein de la division.
Mme Sylvie THUAULT, Mme Josia BORDEAU, M Frédéric DURAND, M Gilles GUEHENEUC, Inspecteurs des finances publiques, cellule de recouvrement forcé,	En outre, en cas d'empêchement de M. LARROQUE, Mme LÉVÉQUE reçoit la même délégation pour toutes les affaires relevant de la division.
Mission action économique	
M. Patrice TCHA, Inspecteur des finances publiques	Reçoit délégation pour signer les pièces et documents relevant de sa mission.

Division Service Public Local	
<p>M. Jean-Baptiste LEROUX, Inspecteur principal des finances publiques, responsable de la division Secteur Public Local,</p> <p>Mme Nathalie ROCHER-CAMPAS, Inspectrice divisionnaire des finances publiques hors classe-expert, responsable du Service Fiscalité Directe Locale,</p> <p>M. Lionel KUCHLY, Inspecteur des finances publiques, Service Fiscalité Directe Locale, Mmes Magali MANCEAU et Cécile VERON, Inspectrices des finances publiques, chargées de mission,</p> <p>M. Théodore PLONER, inspecteur des finances publiques, chef du service CEPL</p> <p>M. Charles ANDRADE, Mme Catherine PETIT Inspecteurs des finances publiques, correspondants dématérialisation et monétique,</p> <p>Mme Catherine PETIT, Inspectrice des finances publiques, responsable du service Dépôts et Services Financiers,</p> <p>Mme Christelle TIJOU, M Yannick VERITE, Contrôleurs principaux des finances publiques, service dépôts et services financiers,</p>	<p>Reçoivent délégation pour signer les pièces ou documents relatifs à leurs attributions avec faculté d'agir séparément et sur leur seule signature, l'énonciation des pouvoirs étant limitative.</p> <p>En outre, en cas d'empêchement de Mme ROCHER-CAMPAS, M. KUCHLY reçoit la même délégation pour toutes les affaires relevant du SFDL.</p> <p>Reçoivent délégation pour signer les bordereaux d'envoi et accusés réception, les demandes de renseignements et de documents, limitée, pour chacun, à leur domaine d'activité.</p> <p>Reçoivent délégation à l'effet de signer les bordereaux de chèques remis à l'encaissement. Reçoivent délégation à l'effet de signer les récépissés ou les déclarations de recettes et reconnaissance de dépôts de toute nature.</p>
Service comptabilité	
<p>Mme Jocelyne PLAISANCE, Inspectrice divisionnaire des finances publiques hors classe, responsable du service,</p> <p>Mme Cécile MAINGOT, Inspectrice des finances publiques, adjointe de la responsable du service,</p> <p>Mme Christine LETELLIER, Mme Marie-Claire MATHIEU, Mme Catherine PERDREAU, M. Olivier LE RESTE, M. Eric DUBUISSON, M.Thierry PANNETIER, Mme Nathalie FREARD, Mme Carine PALOTEAU, Contrôleurs des finances publiques, service comptabilité, Mme Sylvie HOMOND, contrôleur des Finances publique</p>	<p>Reçoivent délégation pour signer les pièces ou documents relatifs aux attributions du service avec faculté pour chacune d'elles d'agir séparément et sur leur seule signature, l'énonciation des pouvoirs étant limitative.</p> <p>Reçoivent délégation pour signer les bordereaux d'envoi et accusés réception, les demandes de renseignements et de documents, limitée, pour chacun, à leur domaine d'activité.</p> <p>Reçoivent délégation à l'effet de signer les bordereaux de chèques remis à l'encaissement.</p>
Pôle TAM RAP	
<p>Mme Catherine CHAIX, Inspectrice divisionnaire des finances publiques classe normale, responsable du pôle Taxe d'Aménagement et Redevance d'archéologie Préventive,</p> <p>Mme Marc'Harid CAPP, Inspectrice des finances publiques, adjointe du pôle Taxe d'Aménagement et Redevance d'archéologie Préventive,</p> <p>Mme Evelyne BODIN, Mme Fabienne FOURREAU Contrôleuses principales des finances publiques, M. Anthony MARY, contrôleur des Finances publiques, Mme Marie-Samuel FAUVEL, Agent administratif principal des finances publiques, service Comptabilité du pôle Taxe d'Aménagement et Redevance d'archéologie Préventive</p>	<p>Reçoit délégation pour signer les pièces ou documents relatifs aux attributions de son service.</p> <p>En cas d'empêchement de Mme CHAIX, Mme CAPP reçoit la même délégation pour toutes les affaires relevant du pôle Taxe d'Aménagement et Redevance d'archéologie Préventive.</p> <p>Reçoivent délégation à l'effet de signer les récépissés ou les déclarations de recettes et reconnaissance de dépôts de toute nature.</p> <p>Reçoivent délégation pour signer les bordereaux d'envoi et ordres de paiement liés à leur domaine d'activité.</p> <p>Reçoivent délégation spéciale à l'effet de signer les documents courants dans la limite de compétence de leur service.</p>

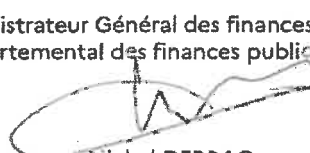
<p>Mme Aude HELIE, Contrôleur principal des finances publiques,</p> <p>Béatrice PEPIER, contrôleur des Finances publiques</p> <p>M. Simon POLI, M. Alexis GERGAUD, Mme Marjorie POULAIN, Mme Céline TURINETTI, Agents administratifs principaux des finances publiques, service Recouvrement du pôle Taxe d'Aménagement et Redevance d'archéologie Préventive</p>	<p>Reçoivent délégation spéciale à l'effet de signer les documents courants dans la limite de compétence de leur service.</p>
<p>Mission cadastrale</p>	
<p>Mme Annick SENÉE, Inspectrice principale des finances publiques, responsable de la division mission foncière et cadastrale</p>	<p>Reçoit délégation pour signer tous les accusés réception, transmissions de documents, attestations, déclarations, pièces et documents relevant de sa mission au sein de la division.</p> <p>En outre, en cas d'empêchement de MME. LAULAGNIER, Mme SENÉE reçoit la même délégation pour toutes les affaires relevant de la division.</p>
<p>Pôle Ressources, Contrôle fiscal et Domaine</p>	
<p>Mme Marilyn RAIMBAULT-LE DREN, Administratrice des finances publiques adjointe, adjointe au directeur du pôle Ressources, Contrôle fiscal et Domaine</p> <p>Mme Christine TEXIER-SMARZ, Administratrice des finances publiques adjointe, adjointe au directeur du pôle Ressources, Contrôle fiscal et Domaine</p>	<p>Reçoivent délégation pour signer les pièces et documents relevant de leur division, avec faculté d'agir séparément et sur leur seule signature.</p> <p>Et, en cas d'absence ou d'empêchement du responsable du pôle, elles reçoivent délégation pour signer toutes les affaires du pôle Ressources, contrôle fiscal et Domaine.</p>
<p>Division RH, Recrutement, Formation professionnelle, Concours</p>	
<p>M. Alain WIBER, Inspecteur principal des finances publiques, responsable de la division Ressources humaines, du recrutement, et de la formation professionnelle et concours.</p> <p>Mme Nathalie LAURENT-BIGARET et M. Maël MAINDRON, Inspecteurs des finances publiques, service gestion des ressources humaines,</p> <p>Mme Lydie RIOU, Contrôleuse des finances publiques, M. Loïc GINCHELEAU, Agent administratif principal des finances publiques, service gestion des ressources humaines,</p> <p>M. Stéphane MANEUX, Inspecteur des Finances publiques, et M. Julien DEVEAUX, Agent administratif principal des finances publiques, service de la formation professionnelle et concours</p>	<p>Reçoit délégation pour signer les pièces et documents relevant de sa division, avec faculté d'agir séparément et sur sa seule signature.</p> <p>Et, en cas d'absence ou d'empêchement du responsable du pôle, reçoit délégation pour signer toutes les affaires de la division Ressources Humaines, Recrutement, Formation professionnelle et concours.</p> <p>Reçoivent délégation pour signer les pièces ou documents relatifs aux attributions de leur service avec faculté pour chacun d'eux d'agir séparément et sur leur seule signature, l'énonciation des pouvoirs étant limitative.</p> <p>Reçoivent délégation spéciale à l'effet de signer les documents courants dans la limite de compétence de leur service.</p> <p>Reçoivent délégation spéciale à l'effet de signer les documents courants dans la limite de compétence de leur service.</p>
<p>Assistante de prévention</p>	
<p>Mme Syvie GODARD, Contrôleuse des finances publiques, assistante de prévention</p>	<p>Reçoit délégation spéciale à l'effet de signer les documents courants dans la limite de compétence de sa mission.</p>

Division Budget immobilier logistique	
Mme Annie RAULY, Inspectrice divisionnaire des finances publiques hors classe, responsable de la division Budget Immobilier Logistique,	Reçoit délégation pour signer les pièces et documents relevant de sa division, avec faculté d'agir séparément et sur sa seule signature. Et, en cas d'absence ou d'empêchement du responsable du pôle, reçoit délégation pour signer toutes les affaires de sa division.
Mme Anne BRIVOAL, Inspectrice des finances publiques, service budget, M. GREVIN Christophe, Inspecteur des finances publiques, service immobilier, M. François SMARZ, Inspecteur des finances publiques, service logistique,	Reçoivent délégation pour signer les pièces ou documents relatifs aux attributions de leur service avec faculté pour chacun d'eux d'agir séparément et sur leur seule signature, l'énonciation des pouvoirs étant limitative.
Mme Agnès ARTHUIS, Contrôleuse principale des finances publiques, service logistique, M. Pascal PELLETIER-BEAUMONT, Contrôleur principal des finances publiques, service logistique, M. Didier LEFEBVRE, Contrôleur des finances publiques, service budget, M. Eric WOJCIECHOWSKI, Contrôleur des finances publiques	Reçoivent délégation spéciale à l'effet de signer les documents courants dans la limite de compétence de leur service.
Division Domaine	
Pôle d'Évaluations Domaniales et Service local du Domaine	
Mme Stéphanie FAVROU, Inspectrice principale des finances publiques	Reçoit délégation pour signer les pièces ou documents relatifs aux attributions de son service avec faculté pour elle d'agir séparément et sur sa seule signature, l'énonciation des pouvoirs étant limitative.
Mme Géraldine LE CALVEZ, Inspectrice des finances publiques	En outre, en cas d'empêchement de Mme FAVROU, Mme LE CALVEZ reçoit la même délégation pour toutes les affaires relevant du Pôle d'Évaluations domaniales et du Service local du Domaine.
Division Contrôle fiscal	
M. Patrick DRONIOU, Inspecteur divisionnaire des finances publiques hors classe, responsable de la division Contrôle Fiscal, Mme Marie-Laure DEROUET, Inspectrice des finances publiques et M. FAUROUX Thierry, Inspecteur des finances publiques, service du contrôle fiscal	Reçoivent délégation pour signer tous les accusés réception, transmissions de documents, attestations, déclarations, pièces et documents relevant de leur mission au sein de la division.

Article 3 – La présente décision qui prendra effet le 18 mars 2022 sera publiée au recueil des actes administratifs du département.

A, Angers le 08 mars 2022

L'Administrateur Général des finances publiques,
Directeur départemental des finances publiques de Maine-et-Loire,


Michel DERRAC

**Liste n° 9/2022 des responsables de service disposant de la délégation de signature en matière de
 contentieux et de gracieux fiscal prévue par le III de l'article 408 de l'annexe II au code général des
 impôts à compter du 17/03/2022**

Nom – Prénom	Responsables des services
BOYER Cyril YVON Nicole HERROUX Catherine LEFORT Fabienne LACOSTE Alain MARTINELLI Gérard	Service des impôts des particuliers Angers Est et Ouest Angers Est et Ouest Cholet Saumur Baugé Segré
HERVY Philippe ANTOINE Christiane DE LAVAREILLE François SOUBIRAN Bernard	Services des impôts des entreprises Angers Est Angers Ouest Cholet Saumur
TAFZA Pascale	PRS
FORET Catherine	Service départemental des impôts fonciers
MIRAMON Jean-Paul	Service départemental de Publicité Foncière et de l'enregistrement
AOUSTIN Alain LORAND Christian	Brigades départementales de vérification BDV 1 BDV 2
LEMOINE Sylvain	PCRP
BESCH Marie-Pierre	Pôle de contrôle et d'expertise de Maine-et-Loire
LAUX Françoise	BCR

